

Avec les soutiens d'intervenants de tous horizons, spécialistes aéronautique, juristes, responsable de développement, chargée de communication, nous finalisons actuellement la création d'une Association Nationale des Pilotes de Ligne Virtuels ( A.N.P.L.V ).

L'objectif principal de cette nouvelle structure est d'encadrer le secteur aéronautique virtuel afin de valoriser les compétences des pilotes sur simulateurs grand public et professionnels et mettre en place une structure juridique et administrative du secteur.

En parallèle, il nous paraît primordial que toutes les structures concernées et reconnues de la simulation ( forums, sites marchands, éditeurs, compagnies virtuelles, etc..) se fédèrent autour de cette association afin d'assurer la cohésion et la réussite de ses multiples missions.

Ces intervenants auront, bien entendu, un droit de regard sur l'association mais aussi une voix délibérative au sein du Comité Directeur.

L'A.N.P.L.V ne doit pas rester le projet de quelques uns, mais le choix de toutes celles et tous ceux concernés par la simulation de vol sur le territoire national français et à terme élargir sa présence en Europe.

Dés les premiers jours de sa création, L'A.N.P.L.V organisera un réseau de délégations régionales afin de faciliter le regroupement des futurs membres de l'association et créer un point de proximité avec chaque adhérent.

Grâce à ses partenaires issus de l'aéronautique réelle, L'A.N.P.L.V permettra à ses adhérents, désireux de suivre un cursus de formation poussée et réaliste, de profiter de modules de cours et examens fournis par les centres de formation réels et adaptés au secteur virtuel.

Il s'agit dans ces conditions d'une formation théorique et pratique de haut niveau agréée uniquement dans le secteur de la simulation virtuelle, mais reconnue par un label de professionnels.

En complément, des qualifications type sur avion ( Boeing 737 – 777 ou A320 ) agréées uniquement dans le secteur virtuel mais encadrée et adaptée par des instructeurs professionnels.

Les membres diplômés pourront à leur tour encadrer d'autres membres en qualité d'instructeur virtuel.

A terme, les connaissances théoriques cumulées pourront être prises en compte par certains centres, ce qui concernent celles et ceux qui s'orienteront vers une carrière de pilote, les conditions sont en cours d'étude.

L'A.N.P.L.V c'est :

Un réseau fédérateur de tous les acteurs du secteur aéronautique virtuel.

Un partenariat de formation et d'encadrement avec des structures professionnelles réelles.

Une structure administrative, juridique et technique pour l'accompagnement de tous ses membres.

Des centres de formations internes et externes théoriques et pratiques en langue française.

Un suivi des carrières virtuelles avec validation des compétences des pilotes ( y compris cumul IVAO, Vatsim et Cies aériennes)

Des bêta-testeurs hautement compétents imposés aux éditeurs d'addons, principalement les aéronefs.

La création d'un Conseil d'experts techniques (sélectionnés parmi les membres de l'association).

L'aide technique et financière aux initiatives dédiées à la simulation de vol.

Mise en place d'échelons de carrières virtuelles (OPL à Examineur sur avion type).

Une représentation reconnue dans les organisations nationales.

La mise en place de stages d'initiation ou perfectionnement réels dans les aéro-clubs.

Informier et soutenir ses membres désireux de s'orienter vers un cursus professionnel.

Des délégations régionales.

Un centre permanent d'aides et d'informations.

Une carte de membre « privilèges » reconnue auprès de ses partenaires multi secteurs.

L'A.N.P.L.V est la seule structure administrative et juridique représentant le secteur aéronautique virtuel.

.../...